Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20261015-92_2026-DE

Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
✉ mairie@gosne.fr

92-2026
Nomenclature : 2.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
08 octobre 2026

Date d'affichage
19 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 15 octobre, à 20h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Havard, Blot, Viscart, Le Cuff, Guegan, Pericot, Trovalet, Charrieau, Serra, Aubault, Foliard, Orain, Cervi, Minaud, Guérin-Leconte, Boutheloup

Nombre de conseillers		**Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice	: 19	
Présents	: 19	Mme MINAUD a été élue secrétaire de séance
Votants	: 19	

92-2026 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – 1 RUE DU LAVOIR

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°116-2023 du 25 octobre 2023, il a été institué un droit de préemption sur toutes les **zones U et AU** du PLU.
Il fait connaître qu'il a reçu de l'étude notariée de Me BIHR notaire à St Aubin du Cormier (35), une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé 1 rue du Lavoir à Gosné, cadastré ZP n°181 et 298 pour une superficie vendue d'environ 1 599 m² en zone **UB** du PLU.
Il demande au Conseil Municipal de prendre une décision quant au droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de renoncer à son droit de préemption sur le bien ci-dessus désigné.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

